



Regards sur... la formation professionnelle

ITALIE

Enseignement et formation professionnels en Italie

Ces dernières années, l'Italie a mené plusieurs réformes pour que l'enseignement et la formation professionnels (EFP) deviennent plus flexibles et répondent mieux aux besoins du marché du travail. L'EFP se distingue par une gouvernance à plusieurs niveaux, avec une large participation des acteurs nationaux, régionaux et locaux. Le ministère de l'éducation, de l'université et de la recherche (MIUR) et le ministère du travail et des politiques sociales (MLPS) définissent le cadre général et les orientations politiques. Les régions et les provinces autonomes sont responsables de plusieurs programmes professionnels et de la plupart des formations de type «apprentissage».

La scolarité obligatoire s'étend sur 10 ans, jusqu'à l'âge de 16 ans. Pour garantir que les jeunes ne sortent pas du système d'éducation et de formation sans qualification, la législation prévoit aussi un «droit/devoir» (*diritto/dovere*) de scolarisation d'au moins 12 années jusqu'à l'âge de 18 ans ou l'obtention d'une qualification. Le choix entre EFP et enseignement général se fait en général à l'âge de 14 ans.

Au niveau secondaire supérieur, l'offre d'EFP comprend les programmes suivants:

- (a) programmes en cinq ans dispensés par les instituts techniques (*istituti tecnici*), préparant aux emplois techniques et administratifs, et par les instituts professionnels (*istituti professionali*), préparant aux métiers qualifiés de la production (domaines d'intérêt national). Ces programmes combinent enseignement général et EFP et mènent à une certification de niveau 4 du cadre européen des certifications (CEC), qui donne accès à l'enseignement supérieur;
- (b) programmes professionnels en trois ou quatre ans organisés par les régions (*istruzione e formazione professionale, leFP*). Ces programmes modulaires visent à développer des compétences de base, transversales et technico-professionnelles et incluent une formation en milieu de travail (stages en entreprise...). La reconnaissance des crédits permet aux apprenants de changer de domaine d'études. Ces programmes mènent à une certification de niveau 3 ou 4 du CEC reconnue au niveau national;
- (c) formations de type «apprentissage» en trois ans pour acquérir le certificat professionnel (CEC niv. 3) ou quatre ans pour le diplôme professionnel (CEC niv. 4). L'âge minimum d'admission est de 15 ans. L'apprentissage implique une relation de travail. Il inclut formation en milieu de travail et en établissement scolaire.

Au niveau postsecondaire, plusieurs options sont proposées, qui comportent toutes des stages en entreprise ou autre formation pratique:

- (a) programmes IFTS (*istruzione e formazione tecnica superiore*), menant à une certification de niveau 4 du CEC. Ces programmes d'enseignement et de formation techniques supérieurs s'adressent aux jeunes et aux adultes;
- (b) programmes ITS (*istituti tecnici superiori*), menant à une certification de niveau 5. Il s'agit de formations techniques supérieures non universitaires dans des domaines professionnels jugés stratégiques pour le développement du pays. Les diplômés ont accès à l'enseignement supérieur;
- (c) programmes/cours post-leFP et assimilés. Ils visent à développer des compétences théoriques, techniques et managériales, y compris par la formation sur le lieu de travail, et mènent à des certifications valides au niveau régional. Ils s'adressent généralement aux jeunes chômeurs, aux migrants et aux handicapés.

La formation par apprentissage est aussi proposée à plusieurs autres niveaux:

L'apprentissage de formation supérieure et recherche (*apprendistato di alta formazione e ricerca*) permet aux 18-29 ans d'obtenir une certification habituellement délivrée à l'issue d'un programme de niveau secondaire, postsecondaire ou supérieur, y compris le doctorat (CEC niv. 4 à 8).

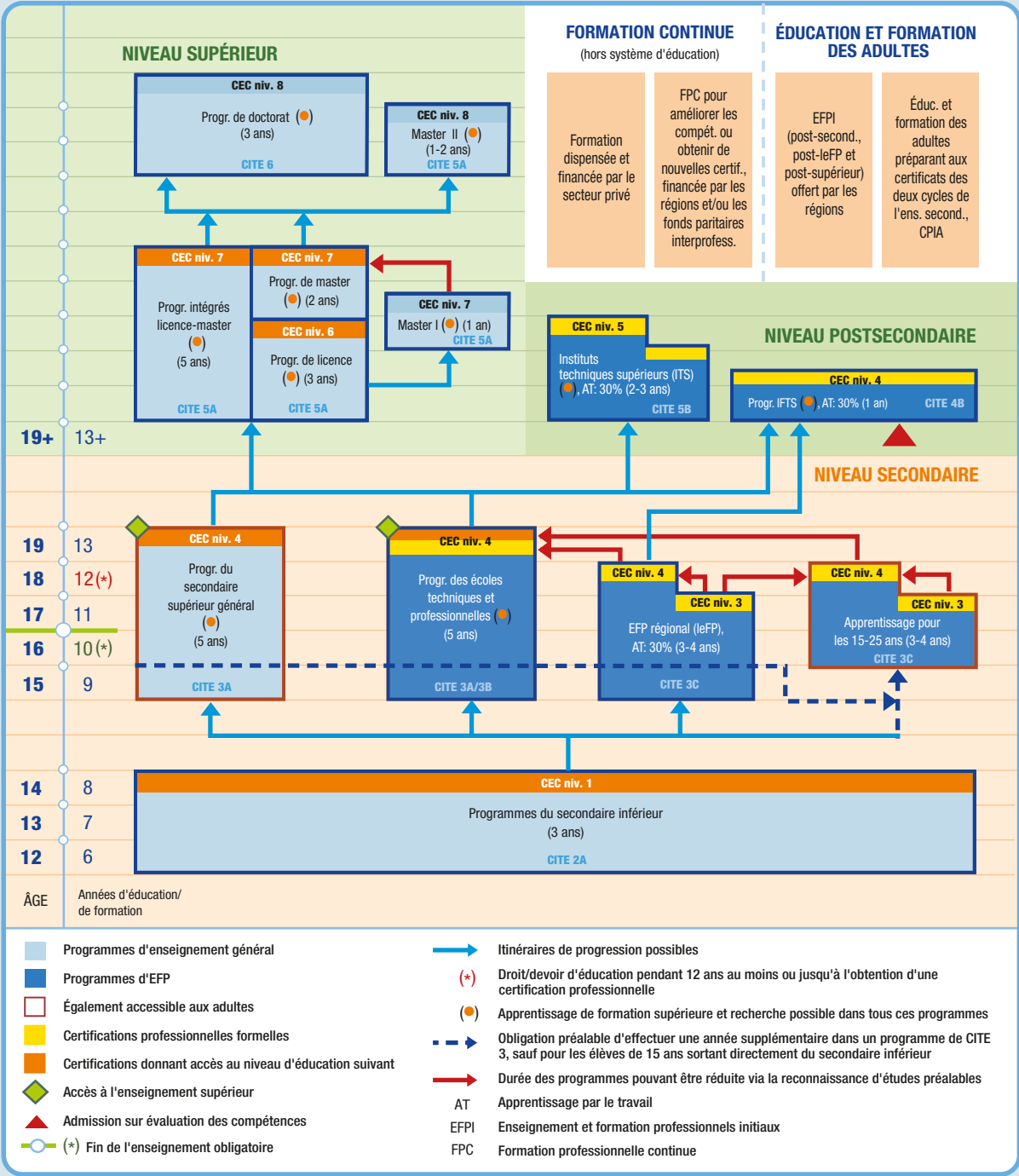
L'apprentissage professionnalisant (*apprendistato professionalizzante*), ou contrat de métier (*contratto di mestiere*), permet aux 18-29 ans d'acquérir des qualifications prévues par les conventions collectives. Cette formation, d'une durée maximale de trois ans (cinq ans pour les métiers de l'artisanat), est ouverte aux travailleurs victimes de licenciements collectifs, à des fins de (re)qualification.

L'EFP pour adultes est dispensé par un ensemble de prestataires publics et privés. Il comprend des programmes conduisant à une certification, ainsi qu'à des titres et diplômes du premier et second cycles du secondaire, garantissant ainsi des possibilités de formation et de progression pour les personnes faiblement qualifiées ou désavantagées.

La formation professionnelle continue (FPC), destinée aux adultes en emploi ou en recherche d'emploi, se compose d'offres publiques et d'interventions proposées et financées par le secteur privé. Dans le système public, l'offre est confiée aux régions et provinces autonomes et aux partenaires sociaux, qui opèrent principalement via les fonds paritaires interprofessionnels.

Dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, diverses formations sont offertes par les universités, les universités du troisième âge, des associations bénévoles, des ONG, etc.

Le système d'éducation et de formation en Italie



NB: Dans le présent graphique, les références à la CITE renvoient à la version 1997. Un graphique utilisant la CITE 2011 est disponible dans *Vocational education and training in Italy – Short Description* (Cedefop, 2014).
Sources: Cedefop et ReferNet Italie.

Caractéristiques de l'EFP

En Italie, le terme EFP renvoie aux programmes et actions spécifiques relevant des compétences du ministère du travail (MLPS), alors que les programmes des instituts techniques et professionnels font partie du système d'éducation, sous la tutelle du ministère de l'éducation (MIUR). Néanmoins, les ministères coopèrent constamment dans la gestion et la planification de l'offre. Les sortants d'un programme intégré éducation-formation (IFTS, ITS...) ont des résultats encourageants sur le marché du travail, les personnes qualifiées étant particulièrement recherchées par les employeurs.

L'offre d'EFP émanant des régions est encore très hétérogène. Pour donner plus de transparence et de flexibilité aux programmes très divers proposés et réalisés dans les régions, la conférence État-régions a défini par un accord des normes minimales d'éducation et de formation (applicables au niveau national) pour l'accès aux profils professionnels nationaux et certifications correspondantes inscrites au Répertoire des certifications établi en 2011. Cet accord prévoit aussi la mobilité d'un type d'EFP à un autre ainsi que de l'enseignement général à l'EFP (et vice versa).

Les partenaires sociaux jouent un rôle consultatif assez large dans la définition des politiques d'EFP à tous les niveaux, en particulier pour l'élaboration et la réglementation des profils professionnels auxquels mènent les apprentissages professionnalisants et des formations elles-mêmes. Ils encouragent aussi les plans de formation au niveau de l'entreprise, dispensent des cours de FPC et gèrent les fonds paritaires interprofessionnels, qui financent les formations répondant aux besoins des entreprises et les apprentissages.

Défis et évolution politique

Au plus fort de la crise économique, le taux d'emploi est passé de 58,7 % à 55,6 %, et il est globalement inférieur à la moyenne de l'UE dans tous les groupes d'âge. Le chômage a augmenté de près de 6 points: les jeunes sont le plus touchés, avec un chômage qui a doublé depuis 2008, pour atteindre 40 % en 2013. La proportion de jeunes sortant prématurément du système d'éducation et de formation diminue régulièrement mais demeure élevée.

Le pays est marqué par de fortes disparités régionales en ce qui concerne la structure économique et le marché du travail. Le chômage dû à la pénurie d'emplois, en particulier dans le sud, coexiste avec un manque de main-d'œuvre qualifiée dû à des politiques d'éducation et de formation parfois peu alignées sur les dynamiques et les besoins du marché du travail et l'innovation des systèmes de production. En outre, le faible retour sur investissement de l'éducation et de la formation n'encourage guère les individus à mettre à jour ou améliorer leurs compétences, malgré l'existence d'un droit/devoir de formation pour tous.

Dès lors, l'objectif de l'Italie est de renforcer l'EFP pour soutenir les entreprises et les citoyens. Parmi les politiques nationales pour l'emploi les plus récentes figure l'accès au système «Garanzia Giovani», axé sur l'orientation, la formation, l'accompagnement au travail, le soutien à l'auto-entreprise, ainsi que la promotion de l'apprentissage, qui en est un pilier essentiel.

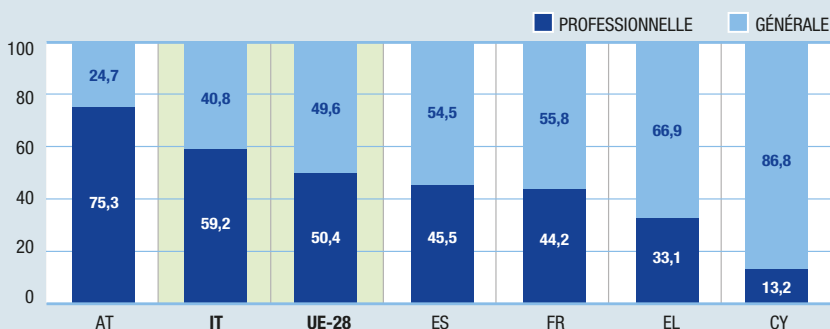
Les mesures visant à améliorer la transition entre le système de FEP et le marché du travail prévoient le soutien au développement professionnel des enseignants et formateurs, le renforcement de l'orientation professionnelle, la création du livret individuel de formation sur le modèle du passeport européen des compétences, ainsi qu'un cadre juridique pour la validation des acquis des apprentissages intervenus dans des contextes non formels et informels. Plus généralement, de nouvelles lois prévoient la réforme des services pour l'emploi et la réduction des lourdeurs bureaucratiques pour les entreprises.



Éducation et formation en chiffres

Apprenants du secondaire supérieur inscrits dans les filières générale et professionnelle

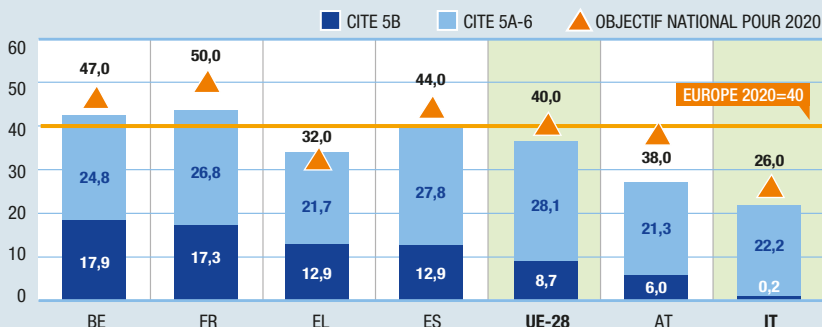
Effectifs du secondaire supérieur par filière (2012, %)



Source: Eurostat, collecte de données UOE sur les systèmes d'éducation; données extraites le 30.5.2014.

Enseignement supérieur par type

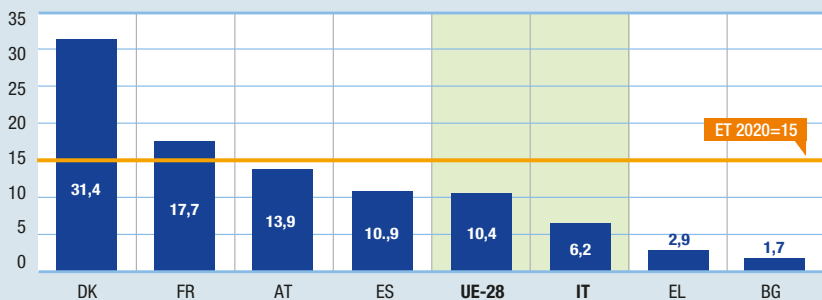
Diplômés de l'enseignement supérieur de 30-34 ans par type (2013, %)



Source: Calculs du Cedefop fondés sur l'enquête sur les forces de travail d'Eurostat; données extraites le 19.5.2014.

Éducation et formation tout au long de la vie

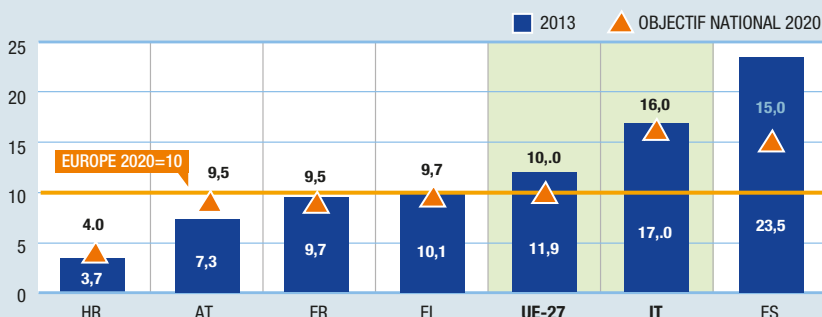
Participation à l'éducation et à la formation de la population âgée de 25-64 ans au cours des quatre semaines précédant l'enquête (2013, %)



Source: Eurostat, enquête sur les forces de travail; données extraites le 19.5.2014.

Sortants précoces du système d'éducation et de formation

Sortants précoces du système d'éducation et de formation (2013, %)



Source: Eurostat, enquête sur les forces de travail; données extraites le 19.5.2014.



ITALIE

Regards sur... la formation professionnelle

FR

Pour en savoir plus

- Cedefop (2014). *Vocational education and training in Italy: short description*. Luxembourg: Publications Office. www.cedefop.europa.eu/EN/Files/4132_en.pdf (en angl. et it.)
- Cedefop, ReferNet Italy (2012). *VET in Europe: country report Italy*. http://libserver.cedefop.europa.eu/vetelib/2012/2012_CR_IT.pdf
- Eurydice (2014). Italy: overview. In: European Commission (ed.). *Eurypedia*. <https://webgate.ec.europa.eu/fptis/mwikis/eurydice/index.php/Italy:Overview>
- ISFOL (2012). *First Italian referencing report to the European qualifications framework, EQF*. Rome: ISFOL. I libri del Fondo sociale europeo; n° 190. www.cnos-scuola.it/sites/default/files/EQF_en_0.pdf
- ISFOL (2013). *Istruzione e formazione professionale: una filiera professionalizzante: a.f. 2012-13. Rapporto di monitoraggio delle azioni formative realizzate nell'ambito del diritto-dovere*, dicembre 2013. Roma: ISFOL.
- ISFOL; ReferNet Italy (2014). *Developments of VET policies in Italy: contribution to the questionnaire on VET policy developments designed by Cedefop*. Rome: ISFOL. <http://bw5.cilea.it/bw5ne2/opac.aspx?WEB=ISFL&IDS=19753>
- ISFOL, ReferNet Italia (2014). *L'evoluzione del Sistema di istruzione e formazione professionale in Italia*. <http://bw5.cilea.it/bw5ne2/opac.aspx?WEB=ISFL&IDS=19752>

http://italia2014.eu/en/	Présidence italienne du Conseil de l'Union européenne 2014
www.lavoro.gov.it	Ministère du travail et des politiques sociales
www.garanziagiovani.gov.it	Garanzia Giovani
www.istruzione.it	Ministère de l'éducation, de l'université et de la recherche
www.isfol.it	Institut pour le développement de la formation professionnelle des travailleurs
www.isfol.it/isfol-europa/reti/refernet	ReferNet Italie
www.istat.it	Institut national de la statistique
www.indire.it	Institut national de la documentation, de l'innovation et de la recherche en éducation
www.inps.it	INPS – Institut national de la prévoyance sociale
www.statoregioni.it	Conférence État-régions
www.tecnostuttura.it	Organisme régional de gestion des Fonds structurels européens
www.italialavoro.it	Italia Lavoro Spa
www.censis.it	Censis – Centre d'étude sur les investissements sociaux

La présente description s'appuie sur les informations fournies par ReferNet Italie.



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020, E-mail: info@cedefop.europa.eu

© Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2014
Tous droits réservés.

visit our portal www.cedefop.europa.eu



Office des publications

978-92-896-1672-0



9 789289 616720 >